

62

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
ET D'APICULTURE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

---

**XVI<sup>e</sup> Volume.**  
**N<sup>o</sup> 1. — Janvier 1895.**

---

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesses devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

---

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

---

**SENLIS**  
IMPRIMERIE TH. NOUVIAN  
place de l'Hôtel-de-Ville

1895

#### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiéard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Ameiot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vautrois. — M. le baron Gustave de Rothschild.

#### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

#### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*. — M. Cossin, *secrétaire*. — M. Jassemin, *secrétaire-général*. — M. Dubarle, *jardinier-professeur*. — M. Macret, *secrétaire-général*.

#### BUREAU GÉNÉRAL

*Président* : M. Thirion. — *Vice-Présidents* : MM. Brochon, Morel et Vautrois. — *Secrétaire-Général* : M. Delamotte. — *Secrétaire-Général-Adjoint* : M. Lebrasseur. — *Secrétaire* : M. Lestocart. — *Secrétaire pour l'Apiculture* : M. Hardret. — *Trésorier* : M. Choquet (Jules) — *Trésorier-Adjoint* : M. Noché. — *Bibliothécaire-Archiviste* : M. Cavallier. — *Conservateur du Matériel* : M. Tirlot.

#### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Sylvain Berger, Pecquet, Vaudier, Testard, Deslandes fils, Pillois, Salot, Bordier, Delmont, Leroux, Chéret, Arrachard.

#### JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

#### BUREAUX DES SECTIONS

**BETZ.** — *Président* : M. Roblin. *Vice-Présid.* : M. Desjardins. *Secrétaire* : M. Caron. *Vice-Secrétaire* : M. Defrocourt. *Délégué* : M. Hennebicq.  
**CREIL.** — *Président* : M. Pauquet. *Vice-Prés.* : MM. Coquatrix et Pichon. *Secrétaire* : M. A. Thuillot. *Vice-Secrétaire* : M. E. Thuillot. *Trésorier* : M. Lachasseigne. *Délégués* : MM. Coutard père et Richard-Mallet.  
**CREPY-EN-VALOIS.** — *Président* : M. Chopinet. *Vice-Président* : M. Petit. *Secrétaire* : M. Francolin. *Vice-Secrétaire* : M. Gannier. *Trésorier* : M. Legros. *Délégué* : M. Choron.  
**GOUVIEUX (Sous-Section).** — *Président* : M. Cusse. *Vice-Présidents* : MM. Bessin père et Chapon. *Secrétaire* : M. Sylvain Berger. *Délégués* : MM. Bassier et Bex.  
**LA CHAPELLE-EN-SERVAL.** — *Présid.* : M. Savignac. *Vice-Présid.* : M. Naze. *Secrétaire* : M. Peltier. *Vice-Secr.* : M. Sadet. *Trésorier* : M. Barbier. *Délégué* : M. Delaunay.  
**NANTEUIL-LE-HAUDOUIN.** — *Président* : M. Valadon. *V.-Prés.* : MM. Hardy et Delépine. *Secrétaire* : M. Grélez père. *Vice-Secrétaire* : M. Lebrun. *Trésorier* : M. Lefebvre. *Délégués* : MM. Garnotel et Bellot.  
**PONT-SAINTE-MAXENCE.** — *Président* : M. *Vice-Présid.* : M. *Secrétaire* : M. *V.-Secr.* : M. *Trésorier* : M. *Délégué* : M. Lefebvre.

## CONCOURS ANNÉE 1895

Les deux Concours qui se font en été, les années où la Société n'a pas d'Exposition générale, seront réunis en un seul qui aura lieu le troisième Dimanche de Juin, dans le local de la Société (Ancienne Ecole des Frères) et ses dépendances.

A ce Concours ne seront admis que les Membres de la Société.

Il comprendra **les Fleurs, les Fruits et Légumes**, et, spécialement **une Exposition de Roses en pots et en fleurs coupées**.

Le Jury sera désigné par la Société dans son Assemblée générale de juin, et entrera en fonctions le jour du Concours, à midi. Les portes seront ouvertes au public de une heure à six heures du soir.

Une médaille d'or de 2<sup>e</sup> classe, des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury, pour récompenser les Exposants.

## VISITES DE JARDINS

L'année 1895 ne comportant pas d'Exposition générale, des Visites de Jardins pourront avoir lieu chez les Sociétaires en faisant la demande.

Cette demande devra être adressée à M. Delamotte, secrétaire-général, au plus tard le 4<sup>er</sup> Mai prochain.

Des médailles d'argent, et s'il y a lieu, de vermeil, seront mises à la disposition de la Commission des Visites.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au Secrétaire-Général.

*La Table des Matières du XV<sup>e</sup> Volume du Bulletin de la Société (Années 1893 et 1894), sera envoyée à tous les Sociétaires avec le Bulletin prochain.*

XVI<sup>e</sup> VOLUME. — N<sup>o</sup> 4. — JANVIER 1895.



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice : 9935

CR : 5133

SHAS



000000 051330

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 6 JANVIER 1895.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

Sont présentés pour faire partie de la Société, par MM. Ferraud et Lozet :

MM. BARROIS (Alexandre), jardinier-chef chez Monseigneur le duc d'Aumale, à Chantilly.

CAMUS, jardinier chez M<sup>me</sup> Joubert, à Vineuil.

TROUSSET (Charles), garçon jardinier au château de Laversines.

DÉMAZURE (Abel), garçon jardinier chez M. Ferraud, à Vineuil.

M. Vantroys s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Sont déposés sur le bureau :

1<sup>o</sup> Une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant l'ouverture du Congrès des Sociétés savantes, du 16 au 20 avril 1895 ;

2<sup>o</sup> Une note de M. Delaville, sur le Pêcher, insérée au présent Bulletin ;

3<sup>o</sup> Le programme de l'Exposition horticole de Gand, du 20 au 23 avril 1895 ;

4<sup>o</sup> Le prix courant de MM. Lévêque et fils, rosiéristes, à Ivry-sur-Seine.

M. le Président annonce la nouvelle perte que la Société vient de faire, par suite du décès de M<sup>lle</sup> Picquery, dame patronesse depuis de longues années. La Société, se joignant à son Président, envoie à la famille de M<sup>lle</sup> Picquery ses sentiments de condoléance.

La Société nationale et l'Horticulture française viennent de perdre un de leurs membres les plus dévoués, en la personne de M. Duchartre, secrétaire-rédacteur de la Société nationale depuis près de quarante ans.

M. le Président rappelle ensuite l'affreux malheur qui vient de frapper notre dévoué secrétaire à l'Apiculture, M. Hardret, dont un des fils est décédé subitement le 6 décembre dernier.

Puisse la sympathie de tous les Membres du Bureau et de la Société, apporter un peu de consolation à notre Collègue et à M<sup>me</sup> Hardret, si cruellement éprouvés.

L'Assemblée approuve les décisions du Conseil d'administration, adopte le compte-rendu des recettes et dépenses en 1894 et le budget pour l'année 1895.

Des remerciements unanimes sont adressés à M. Choquet, trésorier, et à tous les Membres de la Commission des finances.

M. Lozet, professeur, fait une leçon théorique sur la culture des arbres à fruits à cidre, et la séance est levée après le tirage de la Tombola.

#### *Apports en séance.*

La Commission ayant reconnu la beauté et la régularité des arbres de M. GROUX, pépiniériste, lui vote des *Remerciements*.

M. CHÉRET, chez M. Thirion : Pommes Reinette et Poires Doyenné d'hiver. — *Mention honorable.*

---

## PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

### Section de Betz.

SÉANCE DU 17 JANVIER 1895

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Desjardins.

M. Roblin, président, se fait excuser de ne pouvoir assister à la réunion.

Sont présents : MM. Doucet, Folléat, Hennebicq et Defrocourt fils ; MM. les instituteurs Dangu, Nangot, Defrocourt, Gille et Caron.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, sans observation.

M. Lozet, professeur, prend ensuite la parole et développe le sujet suivant : *Soins à donner aux pommiers. — Maladies du pommier.*

La commission spéciale a ensuite statué sur l'apport suivant fait par M. HENNEBICQ, jardinier chez M. Roblin : 1° Primevères variées, striées et roses ; 2° Fucus élastica ; 3° Asperges d'Argenteuil ; 4° Cyclamen.

La commission, après examen, attribue à cet apport une *mention très honorable*, avec félicitations.

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la Tombola.

---

### Section de Creil.

SÉANCE DU 27 JANVIER 1895

PRÉSIDENCE DE M. PICHON, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

Présents : MM. Pichon, Notaire, Lachassaigne, Richard-Mallet, Grouas (de Précy), et Coutard.

Excusés : MM. Pauquet, A. Thuillot et E. Thuillot.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Ensuite, la parole est donnée à M. Lozet, professeur, qui fait un cours très intéressant sur l'apiculture, cours demandé par plusieurs membres présents.

La séance est levée à trois heures et demie, après le tirage de la Tombola.

---

### Section de Crépy-en-Valois.

RÉUNION DU 13 JANVIER 1895.

La séance est ouverte à deux heures et demie de relevée, sous la présidence de M. Petit, vice-président.

Sont présents : MM. Petit, Lafontaine, Oudin, Choron, Fasquelle, Droux, Dandrieux, Girodot, Bretonne, Herbain, Ducrocq, Vincent (de Crépy), Pillan, Gannier, Gaillard, Esmery, Tourneur, Lebon, Fournival, Duroyon et Francolin.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, M. Lozet, professeur, fait une leçon sur les maladies du Pommier et indique les moyens de les combattre.

La Commission spéciale statue ensuite sur les deux apports suivants ; elle attribue au premier une *mention très honorable*, et au second une *mention honorable*.

1° Apport de M. GIRODOT : Un superbe lot de Primevères et de Cinéraires variés.

1° Apport de M. GAILLARD : Une corbeille composée de Primevères de Chine, Echeveria et Laurier-Thym.

M. MONTIER, garçon jardinier chez M. Diet, a été présenté pour faire partie de la Société.

---

### Sous-Section de Gouvieux.

SÉANCE DU 27 DÉCEMBRE 1894. — PRÉSIDENCE DE M. CUSSE.

La séance est ouverte à deux heures.

Étaient présents : MM. Cusse, Berger, Bessin fils, Bassier, Alaine, Chapon et Derougemont.

Sont admis pour faire partie de la Société :

MM. CHAPON (Emile), pharmacien à Gouvieux.

HEINE (Auguste), garçon jardinier chez M. le prince de Joinville, à Gouvieux.

La réunion procède au renouvellement de son Bureau.  
Sont élus :

<i>Président</i> .....	MM. CUSSE.
<i>1<sup>er</sup> Vice-Président</i> .	BESSIN père.
<i>2<sup>e</sup> Vice-Président</i> .	CHAPON.
<i>Secrétaire</i> .....	SYLVAIN BERGER.
<i>Délégués</i> .....	BASSIER et BEX.

### Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 30 DÉCEMBRE 1894.

Présents au Bureau : MM. Valadon, président; Hardy, vice-président; Grélez, secrétaire; Bellot et Garnotel, membres.

La séance ouverte, la parole est donnée à M. Lozet, qui continue sa leçon sur la culture des Pommiers à cidre, et notamment sur les soins à leur donner après la plantation et sur les moyens de les préserver contre les animaux nuisibles.

Il demande ensuite, au nom du Comité central, l'avis de la Section sur les meilleurs moyens à appliquer pour assurer la conservation des Oiseaux, ces précieux auxiliaires de l'Agriculture et de l'Horticulture.

M. le Président, tout en déclarant qu'on étudiera avec soin cette importante question, tient néanmoins à dire tout d'abord que, si la vigilance des Agents de l'autorité ne donne pas toute la satisfaction qu'on est en droit d'attendre d'eux, cela est dû, à n'en pas douter, à la peine trop sévère qu'on applique aux délinquants.

M. le Président déclare ensuite qu'il y a lieu, pour se conformer aux Statuts, de procéder au renouvellement du Bureau pour l'année 1895, et donne lecture d'une lettre de M. Jolibois, de Silly, qui donne sa démission de vice-président.

A l'unanimité, l'ancien bureau est réélu, et à la majorité, M. Delépine, propriétaire à Nanteuil, est nommé second vice-président, en remplacement de M. Jolibois.

Le Bureau est donc composé comme suit pour l'année 1895 :

<i>Président</i> .....	MM. VALADON.
<i>1<sup>er</sup> Vice-Président</i> .....	HARDY.
<i>2<sup>e</sup> Id.</i> .....	DELÉPINE.
<i>Secrétaire</i> .....	A. GRÉLEZ père.
<i>Vice-Secrétaire</i> .....	LEBRUN.
<i>Trésorier</i> .....	LEFEBVRE.
<i>Membres</i> .....	GARNOTEL, BELLOT.

Le tirage de la Tombola termine la séance, qui est levée à quatre heures.

## RAPPORT

### de la Commission des finances.

La Commission des finances s'est réunie les 28 et 29 décembre derniers, pour examiner les recettes et dépenses de l'année 1894 et dresser le budget de l'année 1895.

M. Morel, président de la Commission, avait établi, avant la séance, un tableau de dépenses suivant leur affectation. Ce travail a été d'une grande utilité à la Commission, non seulement pour l'examen de l'exercice écoulé, mais surtout pour celui des sommes à porter aux budgets futurs.

L'apurement des comptes de l'Exposition 1894 à Nanteuil, n'a pu encore avoir lieu; ce compte fera l'objet d'un rapport postérieur; la Commission estime que ce compte ne grèvera pas notre budget, la majeure partie des recettes et dépenses de cette Exposition figurant déjà dans le compte 1894, dont votre Commission va vous présenter les résultats.

Notre encaisse se monte à.....	3.407 07	
Il reste à recouvrer.....	511 45	
Soit un actif de.....		3.918 22
Nous avons à payer à divers, suivant facture, et après vérification.....	2.656 35	
D'où un excédent de recettes de.....	4.261 87	
auquel il est bon d'ajouter la valeur des médailles en caisse, se montant à.....	570 »	
La situation continue donc à être excellente et à nous prouver que la voie dans laquelle nous sommes entrés depuis quelques années, est la seule vraie pour la prospérité et l'avenir de notre Société.		
Nous nous proposons de continuer la reconstitution des cotisations des membres perpétuels par l'achat de deux obligations foncières 1885, pour lesquelles nous avons porté au budget de 1895 une somme de mille francs.		
La Commission, à l'unanimité, vous prie d'adresser des félicitations et des remerciements à M. Jules Choquet, qui apporte le plus grand zèle et le plus grand dévouement dans ses fonctions de trésorier-central.		
Nous terminons en soumettant à votre approbation le budget de 1895, se montant en recettes et en dépenses à la somme de.....	8.737 58	

BUDGET POUR L'ANNÉE 1895

<i>Recettes.</i>		
En caisse.....	3.407 07	
Cotisations.....	3.500 »	
Subvention du Ministère.....	500 »	
— du Département.....	500 »	
— de la Ville de Senlis.....	200 »	
Legs du D <sup>r</sup> Pigeaux.....	20 »	
Intérêts de fonds placés.....	99 36	
Total.....	8.226 43	8.226 43
A recouvrer sur l'exercice 1894.....	511 45	
Total.....		8.737 58

A reporter ..... 8.737 58

*Dépenses.*

A payer à divers.....	2.562 35	
Entretien de la salle.....	50 »	
Chauffage.....	20 »	
Gages de la concierge.....	25 »	
Contributions.....	17 45	
Eaux.....	50 10	
Assurances.....	52 »	
Frais de bureau.....	40 »	
— de recouvrement.....	130 »	
Professeur.....	4.800 »	
Entretien de la maison.....	100 »	
— du jardin.....	200 »	
— de la tente.....	50 »	
Achat de livres et outils.....	450 »	
— de médailles.....	400 »	
Exposition de 1896.....	400 »	
Impressions.....	4.200 »	
Sociétés pomologique et d'apiculture.....	46 »	
Distribution des prix aux élèves.....	20 »	
Dépenses imprévues.....	454 68	
Reconstitution de la cotisation des membres perpétuels.....	4.000 »	
Total égal aux recettes.....	8.737 58	8.737 58

**SUR UN POIRIER**

**multiplié par marcotte.**

M. Eugène Dubarle, professeur de la Société d'horticulture de Reims, vient d'avoir l'obligeance de m'expédier un précieux spécimen de ses intéressantes expériences sur le marcottage des arbres fruitiers. C'est un *Beurré Diel*, âgé de cinq ans, pourvu de racines adventives très bien développées, et de boutons à fruit en nombre satisfaisant.

Nos Collègues se rappellent peut-être le résumé d'expériences, exécutées par moi en divers temps, en vue de produire des Poiriers et Pommiers par la bouture. Sans y revenir en détail, je veux seulement insister sur les avantages que, contrairement à l'avis, très respectable je le reconnais, de beaucoup de savants pomologues, l'arbre bouturé me semblait devoir présenter de sérieux avantages sur ceux qui, par le moyen de la greffe, se trouvaient presque toujours unis à des sujets dont les aptitudes naturelles, au point de vue de la végétation en général et de l'époque de maturité du fruit, ne se rapportaient pas exactement à celles de la variété que l'on voulait multiplier.

La marcotte n'est pas la bouture, je le sais. L'opération est plus coûteuse et le nombre des sujets obtenus d'un même arbre est restreint. Mais, au point de vue physiologique, le résultat est absolument le même; il s'agit toujours d'une partie vivante d'un végétal, séparée de lui, et végétant au moyen de ses propres racines, sans interposition de tout autre végétal étranger. De ce fait, l'expérience faite par M. Dubarle est éminemment instructive; elle peut tout du moins nous éclaircir sur l'avenir et les qualités d'un arbre obtenu par division de ses parties constituantes. Si l'arbre *marcotté* donne de bons résultats, il est évident que l'arbre *bouturé* devient, ou reste, un objet de recherche utile à l'arboriculture.

Ceci dit, j'expose le plus brièvement possible, les procédés employés par le savant Professeur.

Au moyen du récépage de Poiriers sur Cognassiers assez vigoureux, plantés d'ailleurs en terrain artificiel, M. Dubarle a obtenu des pousses d'une longueur moyenne de 0<sup>m</sup>80, qui ont été dirigées horizontalement. Entre les deux sèves, un ou deux seulement de ces rameaux ont été conservés et couchés dans le sol; au-dessus de la courbure, un fil de fer serré a été enroulé autour du rameau, de façon à produire le bourrelet qui devait provoquer la naissance des racines adventives; la

tranchée a été comblée au moyen de cendres de bois mélangées de nitrate de soude, et recouvertes de terre naturelle assez consistante.

A l'automne de la même année, le bourrelet est déjà formé. Aussi, dès le printemps de l'année suivante, il se développe quelques radicules, sous la lèvre de l'étranglement, et sur trois ou quatre points situés en dessus. A l'automne de cette deuxième année, on peut procéder au sevrage, qui, du reste, s'effectue sans section ni effort. Aussitôt après a lieu la transplantation, qui, pour le sujet en question, n'a pu être faite, faute d'autre, que dans un terrain de sol moyen, et même à une exposition mi-ombragée des moins favorables.

Cependant l'aspect du sujet annonce la santé et une bonne vigueur modérée. Le tronc actuel, dit M. Dubarle, s'est formé, presque chaque année, de deux prolongements distincts, dont le dernier, celui d'automne, s'acôtait presque complètement. Aucune de ses parties n'a reçu de taille, l'arbre a crû en toute liberté, afin de pouvoir mieux observer ses tendances particulières. Quant à ses racines, elles ont visiblement une direction, sinon horizontale, au moins oblique, et aucune ne paraît destinée à remplacer le pivot; elles sont finement ramifiées aux extrémités, et d'autant plus puissantes qu'elles sont plus proches de la courbure du sujet.

A ces détails, M. le Professeur ajoute qu'il a surtout réussi avec les variétés suivantes : Beurré Diel, Triomphe de Jodoigne, Rousselet de Reims, Beurré Sterckmans, Triomphe de Vienne et Soldat Laboureur. Avec plusieurs autres, le développement des racines a souvent été très lent, et les sujets obtenus ont dépéri après la transplantation. Mais, en général et à variété égale, les Poiriers sur Cognassiers donnent de meilleurs résultats que ceux greffés sur franc. La réussite est très incertaine avec des arbres non récépés, c'est-à-dire avec de vieux bois. Enfin l'emploi des cendres nitratées donne une avance considérable pour l'émission des racines.

En attendant de nouveaux détails, que nous promet

M. Dubarle, il ne me reste plus qu'à demander à la Société de lui marquer sa reconnaissance par le vote de remerciements bien mérités, et de vouloir bien, en conséquence, ratifier la décision du Conseil d'administration qui a conféré au dévoué professeur de Reims le titre de Membre correspondant.

E. THIRION.

---

## PÊCHER

*Nouveau traitement du rameau chiffon. — Sa transformation en rameau mixte.*

Beauvais, le 2 septembre 1894.

A mon volume d'Arboriculture fruitière, 3<sup>e</sup> édition, on voit, pages 276 et suivantes, figures 181 et 182, le *Rameau chiffon* du Pêcher à l'état naturel. On le voit avec ses défauts de constitution (fig. 181), boutons à fruits de la base au sommet, sans autres yeux de remplacement que le *terminal*, c'est-à-dire avec tous les caractères d'une dénudation précipitée aussitôt la récolte des Pêches, suite de l'endurcissement du rameau dénudé et le complément : *la mort*... La fig. 182, au contraire, le montre avec des yeux à la base, succès que nous avons obtenu, il y a quelques années, par une taille courte en automne de ces mêmes bourgeons grêles, souvent d'une longueur démesurée, et n'ayant que la force de produire une seule fois et mourir. Nous l'avions sauvé partiellement, nous l'avions, en grande partie, conservé à nos pêcheurs, cela ne pouvait être suffisant. Nous avons cherché encore : ce dernier essai devait, tout naturellement, nous conduire à un *succès complet, indiscutable!* Chaque rameau chiffon, aujourd'hui, se transforme à notre gré en un rameau muni d'yeux à la base, et produisant les *plus beaux fruits*... L'opération suivante le prouvera surabondamment.

Par le palissage en vert de ces bourgeons grêles (fig. 181), comme pour leurs congénères, on les maintient à l'abri de tout accident et de toute rupture, ce qui permet alors de pratiquer l'opération principale, opération que nous allons décrire, et qui se pratique *aussitôt la récolte des Pêches*, selon l'époque de la maturité de chacune des variétés. Voici :

L'opération consiste à passer, dans l'aubier, la lame acérée d'un greffoir, et cela au-dessus de la deuxième grande feuille de la base du bourgeon. Le taillant du greffoir entame obliquement l'écorce et l'aubier, pénètre graduellement jusqu'à l'étui médullaire, près et à la hauteur de la deuxième feuille inférieure. La longueur de la plaie n'est que de 4 à 5 millimètres.

On comprend facilement que cette petite plaie, obliquement faite, se recouvrant promptement avec la végétation automnale, agisse sur les yeux de la base, constitue ces derniers et les prédispose pour l'année suivante, et autant de bourgeons de remplacement, aux lieux et places de boutons fruitiers souvent incomplètement formés...

On comprend également que, par l'action des feuilles supérieures à l'incision partielle précitée, la sève élaborée favorise naturellement la fructification du rameau chiffon, cicatrise cette incision légère, tout en aidant à la formation d'une sorte de petit bourrelet, ou lèvre, fortifiant la partie destinée à être conservée après la suppression du sommet ayant porté fruit. Pour lors, plus de dénudation des branches charpentières par la mort des rameaux incomplètement constitués. Le rameau chiffon, qui était la désolation de nos jardiniers de profession, de nos arboriculteurs, n'existe plus.

Enfin, le rêve d'*Alexis Lepère*, notre grand maître français dans l'art du Pêcher, est réalisé, attendu que dans ses leçons, à Montreuil, de 1840 à 1844, devant ses arbres modèles, ce savant professeur nous disait :

« Vous ne vous reposerez, mes enfants, qu'après avoir trouvé ce que nous cherchons, en vain, depuis trop long-

temps : la transformation de ce chiffon en un rameau de premier ordre. »

Aussi, suis-je doublement heureux : d'abord, pour la mémoire de ce grand maître vénéré, et aussi pour la conservation de nos excellentes ramifications fruitières, si jolies, si utiles à cet arbre de prédilection : « le Pêcher au palissage », que j'aimerai toujours, même au-delà de la tombe.

A. DELAVILLE aîné,

*Professeur de la Société d'horticulture de Beauvais.*

---

## CULTURE FORCÉE

des plantes à fleurs (1).

Par M. L. MAUFROY, de Ferrières.

---

### LILAS (Suite).

Les touffes bien nettoyées, comme il a été dit, sont mises sous un hangar, au sec, où elles sont visitées très souvent, car pour les avoir bonnes, pour les premières saisons, elles doivent être desséchées, fanées même, mais cependant pas au point que les boutons se trouvent atrophiés, car dans ce cas, mis à la chaleur, ils noirciraient et tomberaient; cette préparation doit être au moins de cinq semaines avant la rentrée en serre.

La serre à forcer doit être enterrée de 50 centimètres et munie d'un bon chauffage pour que, par les plus fortes gelées, une température de + 30 degrés centigrades puisse y être maintenue. Un sentier à claire-voie, au milieu de la serre et exhaussé de 30 à 40 centimètres afin de pouvoir dominer les Lilas, est très utile. La hauteur de la serre variera suivant que l'on a l'intention de se servir de Lilas

---

(1) Voir les Bulletins de Novembre et Décembre 1894.

plus ou moins hauts; en général trois mètres suffisent. L'endroit réservé aux Lilas sera garni de terreau léger afin qu'ils y puissent être facilement enterrés; ils y sont plantés en pleine terre et les racines très peu recouvertes. Longtemps on a cru qu'une obscurité complète était nécessaire pour obtenir du beau lilas blanc; mais les cultivateurs ont reconnu depuis que la chaleur seule y jouait le rôle principal : dans la plupart des établissements cités plus haut, un fort lattis qui laisse passer une clarté diffuse est généralement admis sur les châssis de la serre. Les Lilas avant d'être plantés en serre sont mis dans un bassin rempli d'eau, mais de manière que les racines seules soient mouillées; ils y restent deux ou trois heures et sont arrosés à fond dès la rentrée en serre. Les premières saisons demandent plus de chaleur que celles forcées en février; il faut environ de + 22 à 28 degrés centigrades. Plus on chauffera, moins les plantes exigeront d'obscurité.

Très souvent il arrive que la température est augmentée pour une saison que l'on veut avoir à une date fixe; elle peut aussi être ralentie quand on trouve que les Lilas seront fleuris avant l'époque voulue.

Les boutons à fleur ne présentant pas une belle apparence sont supprimés dès qu'ils ont atteint quelques centimètres de haut, ainsi que ceux à feuilles qui poussent sur les différentes parties des touffes de Lilas. Des bassinages avec l'eau à la température de la serre sont nécessaires plusieurs fois dans la journée, car l'air doit y être saturé d'humidité, sans toutefois mouiller l'extrémité des Lilas; en général, dix-huit à vingt-deux jours suffisent pour les avoir bien fleuris. On en coupe les tiges selon le degré plus ou moins avancé de leur floraison et on les met dans l'eau, dans un endroit pas trop éclairé, où la température n'est pas supérieure à + 8 à 10 degrés centigrades.

(A suivre).

Observations faites dans la commune de Borest  
pendant les mois de

NOVEMBRE 1894				DÉCEMBRE 1894			
DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE	
		MAXIMA	MINIMA			MAXIMA	MINIMA
1		23	6° (1)	1		5°5	-2
2		187	49	2		5	-24
3		185	46	3		5	-32
4	9 <sup>mm</sup> 5	185	41	4		61	-6
5	1	184	51	5		6	-2
6		15	5	6		52	-05
7		162	4	7	0 <sup>mm</sup> 6	66	0
8	5 1	161	41(2)	8	3 7	9	2
9	9 4	135	3	9		6	1
10	2 1	18	8 (3)	10		61	11
11	0 6	14	7	11		5	-58
12	6 8	16	6 (4)	12		4	-62
13		141	5	13		31	-2
14		13	2	14		41	-16
15	25	141	4	15	2 5	10	2
16		135	2	16	2	91	05
17		143	-2	17	2 8	85	0
18	5 5	13	55	18	3 9	8	2
19		137	1 (5)	19	6	81	31
20		135	26	20	6 8	6	21
21		121	35	21	2 4	98	28
22		12	03	22		8	-01(6)
23		101	01	23	11 5	101	05
24		102	-31	24		93	04
25		7	-22	25	1 8	64	3
26		55	-3	26	0 4	62	3
27		31	-19	27		7	4
28		3	-2	28		65	1
29		41	-2	29	5 9	6	09
30		5	-15	30	2	5	-1 (7)
				31	3 1	3	-12
Total	65 <sup>mm</sup>			Total	55 <sup>mm</sup> 4		

(1) Temps doux du 1<sup>er</sup> au 7. — (2) Orage de l'ouest. — (3) Temps très doux. — (4) Grande tempête. — (5) Brouillard intense. — (6) Bourrasques. — (7) Neige.

Dressé par l'instituteur soussigné,

LAVALLÉE.

Leçons d'Horticulture.

FÉVRIER 1895.

*Taille des Arbres à fruits à pépins.*

- Senlis :* Dimanche 3, séance à 2 h. 1/2.  
*Barbery :* Jeudi 7, à 2 heures, à la mairie.  
*Crèpy :* Dimanche 10, à 2 heures, à la mairie.  
*Nogent-les-Vierges :* Jeudi 14, à 2 heures, à la mairie.  
*La Chapelle :* Dimanche 17, à 2 heures, à la mairie.  
*Betz :* Jeudi 21, à 2 heures, à la mairie.  
*Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 24, à 10 heures, à la mairie.  
*Creil :* Dimanche 24, à 2 h. 1/2, à la mairie.  
*Nanteuil :* Jeudi 28, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elles croiraient devoir lui demander.

Senlis. — Imp. Nouvian.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les Sociétaires seuls continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. DESLANDES, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.